







Invitation « Petits déjeuners / débat » Cabinet AdDen et Université de Bordeaux

Réforme de l'urbanisme commercial : la loi ACTPE dite « loi Pinel » du 18 juin 2014 et son décret d'application du 12 février 2015 relatif à l'aménagement commercial

Le mercredi 20 mai 2015, le *Cabinet AdDen* et le Master 2 *Droit Public des Affaires* de l'Université de Bordeaux consacrent le neuvième « *Petit déjeuner | débat* » à la réforme de l'urbanisme commercial dans le cadre de la loi du 18 juin 2014 relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises (ACTPE) et de son décret d'application du 12 février 2015 relatif à l'aménagement commercial publié le 14 février 2015.

Le « petit déjeuner / débat » est un cycle de conférences à l'attention des professionnels permettant d'échanger sur des sujets d'actualité autour d'une rencontre conviviale au sein des locaux de l'université de Bordeaux.

Voici certains sujets qui pourront être abordés lors de ce petit-déjeuner auquel nous vous convions :

Le permis de construire tenant lieu d'autorisation d'exploitation commerciale : la procédure, les délais d'instruction, le contentieux

La composition du dossier de demande d'autorisation d'exploitation commerciale : ce qui change

Les nouveaux critères d'appréciation des modifications substantielles nécessitant une nouvelle autorisation d'exploitation commerciale

L'entrée en vigueur de la réforme : quel impact sur les projets en cours ?

L'autosaisine de la CNAC...

<u>Date et horaire</u>:
Mercredi 20 mai 2015
8h30-9h00 : accueil et petit-déjeuner (salle RG)
9h00-10h30 : débat (Amphi Duguit)

Lieu:

Université de Bordeaux Pôle Juridique et Judiciaire Amphi Duguit – Salle RG Place Pey Berland - Bordeaux

Animé par :

Laurent Givord, avocat à la cour - associé, **AdDen Bordeaux Anne Davy**, avocate à la cour - *AdDen Avocats*

ATTENTION: nombre de places limité (réponse le vendredi 15 mai au plus tard).

Merci de confirmer votre présence par mail en nous retournant le formulaire ci-après à Géraldine Cymer par mail à <u>geraldine.cymer@adden.fr</u>

Je serai présent le mercredi 20 mai 2015 de 8h30 à 1	1h00	OUI 🗆	NON 🗆
ENTREPRISE / ORGANISATION			
NOM	PRENOM		
FONCTION			
EMAIL	ΓELEPHONE		
ADRESSE			
CODE POSTALVILLE			